La Mutuelle

17ème édition mai-juin 2026

Lancée en 2005 par Pro Vélo, l'action nationale « **Bike to Work** » vise à promouvoir la santé au sein des entreprises. Elle offre de nombreux bénéfices : renforcer les liens entre collègues, adopter une nouvelle façon de se rendre au travail, préserver l'environnement, s'aérer l'esprit, réduire le stress et se détendre, tout en entretenant sa forme physique et mentale. C'est aussi une belle opportunité de s'engager concrètement en faveur de la mobilité douce.

Envie de relever un défi sportif ludique, de renforcer les liens avec vos collègues et de contribuer à la réduction des émissions de CO_2 lors de vos déplacements ? Profitez de l'opération « Bike to Work », qui se déroulera durant les mois de mai et juin 2026 en privilégiant le vélo pour vos trajets domicile-travail en l'utilisant au moins 50 % de vos jours travaillés pendant cette période. Pas besoin d'avoir les mêmes horaires ni le même trajet pour faire partie d'une équipe. Et, bonne nouvelle : une personne par équipe peut aussi participer en se déplaçant autrement, à la force musculaire (à pied, en rollers, en trottinette, etc.). L'objectif reste toutefois simple : venir au travail à vélo au moins un jour sur deux. Vous pouvez choisir de participer en mai, en juin ou pendant les deux mois !

Impact des équipes lors de l'opération 2025 :

37'765 kilomètres parcourus	**109** collègues répartis dans 30 équipes	**5'438** kg de CO_2 économisé

Comment s'inscrire ?

Constituez une équipe avec vos collègues, trouvez-lui un nom original puis suivez ces étapes :

- Rendez-vous sur : https://www.biketowork.ch/fr/register,
- Déjà inscrit(e) ? Connectez-vous avec vos identifiants,
- Première participation ? Cliquez sur « Créer un nouveau profil » et complétez les informations demandées,
- Sous « Rejoindre une entreprise », sélectionnez **Office des Nations Unies**, puis cliquez pour rejoindre,
- Rejoignez une équipe existante ou créez la vôtre en suivant les instructions.

Attention aux délais d'inscription :

- Jusqu'au **30 avril 2026** pour participer en mai et/ou juin,
- Jusqu'au **31 mai 2026** pour participer en juin.

Les équipes qui atteindront l'objectif fixé seront automatiquement inscrites au concours officiel, à condition que tous les membres aient enregistré leurs résultats **avant le 30 juin 2026**.

La Mutuelle vous encourage à privilégier la mobilité douce et vous rappelle l'importance de respecter les règles de sécurité suivantes, tout en étant très prudents dans vos déplacements :

Soyez visibles en portant des vêtements adéquats	Protégez votre tête en portant un casque	Respectez les règles de circulation	Assurez-vous que votre vélo soit en parfait état et correctement équipé

Afin d'améliorer encore la sécurité à vélo, Pro Vélo propose un entraînement digital en ligne, scientifiquement validé : www.levelupyourride.ch

Pour plus d'information vous pouvez nous envoyer un courriel à *lamutuelle@un.org*

L'équipe de La Mutuelle

« Au plaisir de vous retrouver nombreux pour le défi 2026 ! »